

## QUESTIONS FRÉQUENTES



**Je suis passager. Suis-je assuré par mon conducteur ?**

**Oui.** Tous les conducteurs ont l'obligation légale d'être assurés au tiers. Leur assurance couvre donc automatiquement leurs passagers en covoiturage.



**Et si j'ai un empêchement ?**

**Pas de problème.** Pensez seulement à prévenir le plus tôt possible votre covoitureur pour qu'il puisse s'organiser.



**J'ai des contraintes certains soirs (courses, enfants), peut-on covoiturer occasionnellement ?**

**Oui.** Vous pouvez proposer votre trajet certains jours uniquement (par exemple tous les lundis et jeudis).



**Je ne parle pas beaucoup le matin... Est-ce gênant ?**

**Non.** Vous pouvez choisir de pratiquer le covoiturage pour des raisons écologiques et économiques sans pour autant être bavard ! Mettez-vous simplement d'accord sur le choix d'une radio !



**Dois-je faire des détours ?**

**Non.** L'objectif de ce service est de vous mettre en contact avec les personnes qui habitent très près de chez vous et qui font un trajet similaire.

D'autres questions / réponses sur  
**paysbarval.covoiturage.fr**

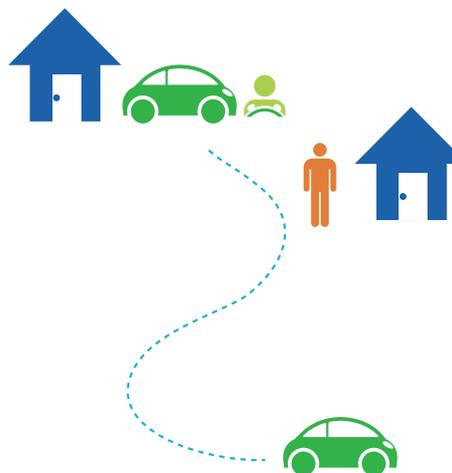
# GRATUIT



**Comment ça marche ?**

### MODE D'EMPLOI :

1. Inscrivez-vous gratuitement sur [paysbarval.covoiturage.fr](http://paysbarval.covoiturage.fr)
2. Proposez votre trajet
3. Trouvez les voisins qui font le même trajet que vous
4. Organisez-vous ensemble !



**paysbarval.covoiturage.fr**

# NOUVEAU

# Covoiturage

[paysbarval.covoiturage.fr](http://paysbarval.covoiturage.fr)

Bienvenue sur le site de **covoiturage** du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

Rechercher Inscription Carte des trajets

Ville de départ : Ville d'arrivée : Date : Rechercher

ou Point de départ : ou Point d'arrivée :  
choisissez ici ... choisissez ici ...

☑ Limiter la recherche aux trajets "Le site de covoiturage de la plateforme paysbarval"  
☑ Recherché Avancé (conducteur ou passager, distance...)

MODE D'EMPLOI

- je m'inscris gratuitement
- je propose mon trajet domicile-travail ou autre
- je trouve les personnes qui font le même trajet
- nous nous organisons ensemble !

ASTUCE : Si vous êtes deux conducteurs, vous pouvez alterner la prise de vos véhicules !

Semaine 1 Semaine 2

Départs en weekend et vacances : ayez aussi le réflexe covoiturage !



**Comment ça marche ?**

**Combien j'économise ?**



Le guide du covoiturage du  
Pays Bassin d'Arcachon  
- Val de l'Eyre !



## ON A TOUS UNE BONNE RAISON DE COVOITURER : COCHEZ VOS MOTIVATIONS !

### Les grandes économies financières

Voici vos économies annuelles en fonction de votre distance domicile-travail :



### Réduire les embouteillages

Selon l'ADEME, une réduction de seulement 4 % du nombre de voitures en circulation permettrait de passer d'une situation d'embouteillages à un trafic fluide. Les quelques minutes prises pour aller chercher son covoitureur seraient compensées par une circulation devenue fluide.

### Faire un geste écologique

En prenant une voiture pour deux, sur une distance de 20 km quotidien aller / retour vous éviterez 930 kg équivalent CO<sub>2</sub> par an.

### Rendre votre trajet plus agréable

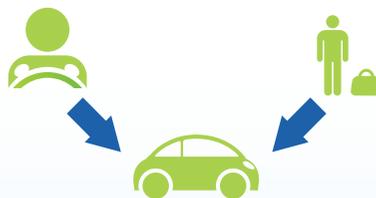
Le covoiturage permet de partager des moments sympathiques régulièrement ou occasionnellement, sur votre trajet domicile-travail ou vos départs en weekend. Les covoitureurs sont unanimes : à plusieurs, les trajets paraissent plus courts et sont moins fatigants !

### Alternier la conduite



En alternant la prise de votre véhicule avec votre covoitureur, vous ne conduisez qu'une fois sur deux et vous vous fatiguez moins au volant !

### Rendre service



Vos places libres sont précieuses pour vos voisins notamment les jours d'absence de transport en commun ou de panne de voiture !

## QUESTIONS FRÉQUENTES



**Je suis inscrit et j'ai trouvé des covoitureurs. Dois-je obligatoirement covoiturer ?**

**Non.** Maintenant que vous avez identifié vos covoitureurs potentiels, vous avez l'opportunité de partager votre voiture avec eux de temps à autre ou régulièrement. Il s'agit d'une liberté et non d'une obligation.



**Je n'ai pas de voiture, puis-je être seulement passagère ?**

**Oui.** Dans ce cas, nous vous conseillons de fixer le montant de votre participation aux frais à la semaine ou au mois. Pensez à donner votre participation régulièrement car les bons comptes font les bons amis !



**Je travaille trop loin, je suis sûr que personne ne fait le même trajet que moi.**

**Détrompez-vous !** Il y a toujours quelqu'un qui fait un trajet similaire. Recherchez des covoitureurs ou bien déposez votre proposition, vous serez agréablement surpris du résultat !



**Mes coordonnées vont-elles être diffusées sur internet ?**

**Non.** Vos coordonnées sont protégées sur notre service de covoiturage. Seul votre prénom apparaît avec l'initiale de votre nom de famille. Votre e-mail est masqué car le site permet de s'écrire via une messagerie sécurisée. Vous pouvez également masquer votre numéro de téléphone, tout en restant joignable !